

9 juin 2025 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence des Nations unies sur l'Océan à Nice : deuxième journée.

Emmanuel MACRON

Mesdames, Messieurs, les ambassadrices et ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs.

Je voulais vous rendre compte après cette première journée officielle et après plusieurs journées de mobilisation, puisqu'il y a eu, comme vous le savez, ces derniers jours à la fois un sommet, une conférence scientifique et aussi une mobilisation, une coalition des collectivités territoriales à travers le monde et beaucoup de coalitions d'acteurs dont nous avons rendu compte hier en fin d'après-midi. Aujourd'hui se tenait l'ouverture formelle de ce sommet des Nations unies sur les océans, dont la France et le Costa Rica ont la présidence et que Nice a accueilli. Je suis très heureux de vous parler depuis Nice à l'issue de cette première journée. Cette conférence de Nice est, à nos yeux, un moment extrêmement important et d'ores et déjà, et il faut le dire comme tel et le revendiquer comme tel, un succès, par son organisation même, par ce qu'elle représente au moment même où nous le faisons. C'est-à-dire alors que les vents mauvais se sont remis à souffler pour écarter toutes les questions climatiques, environnementales ou de biodiversité de l'agenda international, jamais la Communauté internationale n'avait mobilisé autant de chefs d'État et de gouvernement, autant de pays pour nos océans. En effet, grâce au travail qui a été accompli, cette mobilisation a été possible, et nous l'avions lancée dès 2022 à Brest avec le One Ocean Summit, puis à l'UNOC 2 à Lisbonne.

Donc la mobilisation de plus de 60 chefs d'État et de gouvernement, de plus de 120 ministres, plus de 1 000 événements organisés par la société civile, c'est en soi déjà une avancée, et c'est en soi déjà quelque chose d'inédit pour nos océans. Et avec le président Chaves du Costa Rica, le président Lula, qui était là aussi, les chefs d'État présents, ont confirmé que la diplomatie environnementale était toujours là et que rien n'arrêterait cette mobilisation. Et je veux avant toute chose remercier celles et ceux qui l'ont rendu possible. Monsieur le ministre, vous-même et l'ensemble des équipes du Quai d'Orsay, le représentant personnel en charge des océans et de la négociation climatique, ambassadeur des pôles, Madame la directrice et toute la direction des Nations unies, l'ensemble des équipes qui sont à vos côtés, merci infiniment pour cette mobilisation est ce qui a été fait avec mes équipes, celle du ministre, et remercier, évidemment, les Nations unies pour leur étroite coopération avec nous et le Costa Rica. Le moment qui a été permis par cette mobilisation, c'est celui d'une avancée qui est désormais irréversible pour nos océans.

Je voudrais insister sur quelques avancées de ce sommet qui sont d'ores et déjà consolidées.

La première, la plus importante, c'est le fameux traité sur la protection en haute mer, c'est-à-dire dans la mer au-delà des zones économiques exclusives, et donc des mers qui sont, si je puis dire, administrées par chacun des États. C'est un enjeu essentiel parce qu'on parle là de deux tiers des océans. Et donc il faut se représenter que lorsqu'on s'est rassemblés à Lisbonne, à l'UNOC en 2022, il n'y avait aucun cadre agréé pour deux tiers des océans. Et donc tout ce dont on parlait ne valait que pour ce qui était dans nos zones économiques exclusives, le reste, c'était le Far West. Depuis l'UNOC 2 à Lisbonne, par notre mobilisation, d'abord, nous avons finalisé une négociation qui était bloquée depuis des décennies, ce fameux traité BBNJ. Et une fois signé, pour qu'il rentre en vigueur, il fallait qu'il soit ratifié par au moins 60 pays. Ce qui n'est pas chose aisée parce que je vous rappelle que le dernier grand traité international sur le droit de la mer, la Convention de 1982, il avait fallu 12 ans pour avoir les ratifications. C'est-à-dire que ce traité qui avait été signé en 1982 n'était entré en vigueur qu'en 1994. Il y a un an, il y avait 8 ratifications.

Donc, nous avons travaillé d'arrache-pied ces derniers mois, et c'est pourquoi nous avons, il y a quelques instants, annoncé qu'en effet, au 1er janvier prochain, ce traité pourrait entrer en vigueur et qu'enfin, nous allions avoir un cadre international pour réguler, administrer la haute mer et qu'enfin, nous pourrions protéger, lutter contre la pêche illicite dans 65 % de nos océans qui, jusque-là, étaient une zone de non-droit. Nous avons d'ores et déjà 55 ratifications effectuées et déposées, une quinzaine qui sont en cours avec déjà une date sûre, une quinzaine qui sont en cours et qui se feront d'ici la fin de l'année, ce qui fait qu'il n'y a plus de doute. Et c'est pourquoi nous l'avons officialisé avec le secrétaire général et plusieurs de mes collègues.

Il n'y a plus de doute pour dire que d'ici à l'Assemblée générale des Nations unies, plus de 60 ratifications seront dûment votées et dûment déposées auprès des Nations unies, ce qui fait que ce traité pourra entrer en vigueur au 1er janvier de l'année prochaine. Vous avez eu, d'ailleurs en exclusivité, ce matin, l'annonce par le Brésil de sa ratification avant la fin de l'année, qui fait partie de ces États qui sont dans cette zone que je viens d'évoquer. La deuxième grande réalisation, c'est la création de nouvelles aires marines protégées. Là aussi, je le rappelle, c'est une mobilisation de la France et du Costa Rica, parce qu'on fait maintenant dans nos débats publics comme si tout ça était une évidence. 2021, nous lançons une coalition avec le président Chaves du Costa Rica. Et on dit : on va se battre pour mobiliser les pays avec une série d'engagements, dont l'engagement de protéger 30 % de nos aires marines et nos aires terrestres. Nous sommes partis à deux, on a mobilisé. On est maintenant majoritaire, si je puis dire, parce qu'on doit être autour de 80. Et surtout, c'est rentré parce que ça a été adopté par les conférences de Kunming-Montréal. Et donc, maintenant, c'est dans la mise en œuvre. Mais c'est là aussi une avancée collective avec le Costa Rica qu'on a concrétisé ces dernières années et qui est une vraie avancée de ces 3 dernières années.

Avant Nice, nous étions à 8 % d'aires marines protégées dans les zones économiques exclusives de tous les États du monde. Nous arriverons à environ 12 % après cette conférence, ce qui veut dire qu'on aura augmenté de 50 % les aires marines protégées par des annonces que nous avons faites. La France, à travers la Polynésie française, 4,5 millions de kilomètres carrés, ce qui fait que rien qu'avec ça, on passe de 4 % à 5,2 %. La France est la deuxième puissance maritime du monde. L'annonce qu'a faite la Polynésie française en termes de protection, c'est à l'échelle de la planète, +1,2 point. Et donc c'est, de manière très claire, le plus grand pas en avant qui a été fait sur les aires marines protégées. Le Brésil va passer de 26 % à 30 %, la Grèce a également annoncé des aires marines protégées nouvelles. Et nous sommes en train de préparer, avec plusieurs partenaires internationaux, mais je veux le faire avec grand respect, l'annonce de nouvelles aires marines protégées dans les prochaines semaines. Et je salue en particulier la déclaration très forte qu'a eu le président malgache à ce sujet.

La troisième réalisation très concrète, c'est la remobilisation collective pour les fonds marins. Là aussi, il y a deux ans à peine, et il y avait une forme d'avancée fatale. On allait exploiter les grands fonds marins. Et nous sommes sortis, la France est le premier pays, le premier grand pays maritime à être sorti pour dire : nous, nous avons décidé un moratoire. Et donc on décide de faire des missions d'exploration, mais pas d'exploitation de ces grands fonds marins. Et ça n'est pas un petit enjeu là non plus, parce que c'est un trésor de biodiversité, je l'ai rappelé ce matin, évidemment inconnu, donc il faut le comprendre. On sait que ce sont des puits de carbone et vraisemblablement des puits de carbone irrécupérables extrêmement importants. Et c'est la science, c'est la médecine qui ont d'abord à travailler, je dis la médecine parce qu'il y a aussi dans ces espèces, on le sait, des trésors qui permettent à la recherche biologique, et en particulier génomique, d'avancer beaucoup plus vite. Mais donc on doit préserver ces grands fonds marins, on doit les protéger pour permettre d'abord à la science d'aller comprendre. Et donc le moratoire est quelque chose de très important. Je veux juste redonner l'enjeu en prenant une comparaison. La surface de la Lune, c'est 37 millions de kilomètres carrés. La surface des grands fonds marins, c'est 320 millions de kilomètres carrés. Vous imaginez ? Et deux fois plus à plus de 1 000 m de profondeur. Donc ce qui veut dire qu'on parle véritablement d'une planète à elle seule. Et donc ces grands fonds marins, ça vaut la peine de les protéger.

Ce moratoire, nous l'avons donc décidé à quelques-uns, nous avons pu mobiliser encore davantage à l'occasion de cette conférence, et ce sont 36 États qui nous ont aujourd'hui rejoints, portant cette coalition encore plus loin, et c'est ce qui nous a permis d'ailleurs d'arrêter des projets par cette pression collective chez certains de nos amis.

La quatrième réalisation, si je puis m'exprimer ainsi, c'est la science. En tout cas, nous avons réaffirmé collectivement notre attachement à la science comme base de nos décisions. Avec le lancement, entre autres, de la mission Neptune. Comme vous le savez, il n'y a que 5 ou 6 pays au monde qui sont capables d'envoyer des sous-marins habités à plus de 5 000, voire 6 000 mètres de fond, ce qui est une prouesse aussi dure que d'envoyer une fusée dans l'espace. Et avec Neptune, nous allons consolider justement cela, créer plus de synergies et rassembler tous les grands pays de recherche maritime et océanographique, dont la France avec l'Ifremer, mais aussi le CNRS, des coopérations avec l'Inserm et beaucoup de nos universités. Neptune va nous permettre de lancer une grande mission d'exploration pour étudier les fonds, ce qui est cohérent avec la décision précédente, et financer aussi une recherche sur l'ensemble des écosystèmes marins, avec en particulier des recherches que nous voulons lancer, avec des missions d'exploration sur ces fonds, mais aussi sur toute la colonne d'eau au-dessus d'eux. Alors que d'autres arrêtaient de financer la recherche, nous ne lâchons rien, nous accélérons.

J'ai accueilli hier, sur, justement, le bateau de l'IFREMER que nous avons pris, le Thalassa, trois premiers scientifiques qui travaillaient aux États-Unis sur l'océan et qui ont décidé de revenir en France et en Europe. Et donc, nous étions avec des chercheurs américains qui, il y a quelques semaines, étaient dans les équipes de la NOAA, étaient à Columbia et travaillaient pour le gouvernement américain. Ils étaient avec nous sur le Thalassa pour nous expliquer leurs recherches et ils vont maintenant venir travailler en France et en Europe. Et donc, de manière très concrète, nous avons remobilisé des financements pour accueillir plus de chercheurs, défendre les bases de données et en produire en mode ouvert et confirmer des missions d'exploration telles que je viens de les rappeler. Bien sûr, pour connaître l'océan, nous devons continuer d'observer l'espace avec une mission scientifique nouvelle et ambitieuse de collecte de données, Corsair, pour Common Oceanographic Research Study And Insight Resource. Et cette mission Corsair, nous voulons justement la consolider. Et Corsair deviendra bien plus ce faisant qu'un projet spatial, mais un acte fort, un engagement concret pour protéger nos océans, parce que c'est ce qui va nous permettre de consolider, justement, ces missions d'observation satellitaires, entre autres, pour mieux comprendre le mouvement des océans et avancer. Je pourrais parler aussi de Space4Ocean et le soutien de la communauté scientifique, avec, justement, là aussi, une remobilisation de toute la communauté internationale pour financer, justement, ces avancées. Je pourrais aussi citer Mercator International, qui devient une organisation internationale et qui va permettre, par ce jumeau numérique des océans, d'avoir un suivi en temps réel de toutes les modifications. C'est-à-dire, dès qu'il y a une montée des eaux, l'impact de tel ou tel transport maritime, de telle ou telle catastrophe qui se passe, elle sera vue en temps réel et ce sera un formidable instrument de prise de décision. Et demain, d'ailleurs, on sera aux côtés des équipes pour consolider cela. La France est fière de pouvoir accueillir cette organisation. Mais c'est une avancée majeure, là aussi, en matière de sciences. Starfish nous a été présenté hier. Maintenant, on aura aussi cet indicateur composite de l'état de santé de nos océans qui, chaque 8 juin, sera partagé. Je pourrais décliner encore beaucoup de choses, mais c'est une mobilisation financière. Ce sont aussi, vous le voyez, des grandes opérations, c'est aussi une aide à la décision qui est prise à travers ce sommet.

La cinquième réussite, c'est la poursuite de l'accord pour la décarbonation du transport maritime. Et en effet, grâce à la mobilisation collective et au chemin vers Nice et, là aussi, je remercie toutes les équipes, l'Organisation maritime mondiale a décidé il y a quelques semaines un accord, là aussi, inédit pour la décarbonation du transport maritime, qui consolide les initiatives qui avaient été prises, d'ailleurs portées par le cluster maritime français, de ralentissement des transporteurs, de décarbonation des flottes et d'électrification et de décarbonation des ports. La sixième avancée majeure, c'est la création d'une coalition de villes et régions côtières, je l'ai mentionnée rapidement tout à l'heure, car nos populations littorales ne doivent pas être les grandes sacrifiées. Nous devons faire, en effet, avec eux, les mobiliser autour des cinq crises (eau, alimentation, santé, climat, biodiversité) parfaitement modélisées par le Nexus de l'IPBES. Eh bien, c'est autour de ce Nexus qu'on mobilise l'ensemble, justement, des collectivités territoriales, parce que c'est au niveau local que les décisions sont prises et que les comportements sont modifiés pour pouvoir éviter les mauvaises décisions, qu'elles soient polluantes ou qu'elles attentent à la biodiversité, pour pouvoir les compenser, les réduire, mais aussi adapter le territoire lorsque, malheureusement, les effets sont déjà là.

Enfin, je veux aussi ici souligner l'importance du travail fait par la FAO et l'Organisation mondiale du commerce pour lutter contre la pêche illicite et toutes les pêches non documentées, la fameuse pêche INN, ces fameux un poisson sur cinq consommés qui, on le sait, sont une prédation terrible contre certains États, contre la biodiversité. Et donc ces accords que la France a signés, que l'Europe endosse, nous devons maintenant continuer de mobiliser la Communauté internationale pour venir soutenir le travail de l'OMC et de la FAO. Ce sommet a été également l'occasion de poursuivre, c'était vraiment les sept avancées sur lesquelles je voulais insister.

Ensuite, on poursuit la mobilisation sur d'autres sujets, en particulier le plastique et la lutte contre le plastique, la ministre de la Transition écologique réunira ses homologues, car là aussi, il nous faut un traité mondial. Et on le sait, il a échoué il y a quelques mois en Corée du Sud, il nous faut remobiliser pour les prochains mois. La France a pris des décisions fortes en la matière, vous le savez, ces dernières années, pour elle-même. Nous mobilisons l'ensemble des Européens, mais il nous faut convaincre, si je puis dire, quelques États qui restent récalcitrants, et ce sommet est aussi l'occasion de le faire, en mobilisant aussi toutes les solutions alternatives, la science, l'économie circulaire, pour aller en ce sens.

Ce sommet est également l'occasion de mobilisation régionale. J'ai tenu aujourd'hui une conférence ad hoc sur la Méditerranée avec collègues et artisans des grands projets méditerranéens de toutes les rives de notre mer chérie, qui est derrière moi. Nous avons pu tenir, co-présidé avec le Royaume du Maroc, une conférence importante sur l'Afrique et les océans. Et demain se tiendra un Forum des îles que j'irai conclure, mais qui sera tenu tout au long de la journée et j'aurai l'occasion de réunir les îles du Pacifique lors d'un sommet demain matin. Parce que, je tiens à le dire, ce sommet rassemble 92 % des mers et océans de la planète. Et je veux vraiment dire ma reconnaissance à l'égard de tous mes collègues du continent africain, du continent américain et du Pacifique, qui ont parfois fait de longues journées d'avion et parfois d'avions et de bateaux, et qui sont présents ici pour être mobilisés, parce que certains d'entre eux seront, dans les décennies à venir, directement sacrifiés par l'absence de décision ou déjà nos erreurs passées.

Enfin, je veux ici dire que la France a pris pour elle-même des engagements pour nos propres aires marines protégées. Comme vous le savez, nous sommes déjà largement au-dessus des 30 %. Nous étions avant cette conférence à 30 %. Les décisions prises par la Polynésie nous mettent très largement au-delà de ce chiffre, et donc nous faisons partie des pays qui sont les plus protecteurs en aires marines protégées. Nous sommes désormais aussi en protection forte à 14 %, l'objectif est de 10 %. Nous étions avant ce sommet, nous, Français, pour l'ensemble de nos eaux territoriales à 4 % de protection forte. Nous sommes passés à 14 % de protection forte, ceci en grande partie grâce à nos territoires ultramarins qui font d'ailleurs, et il faut bien le dire, l'écrasante majorité de notre zone économique exclusive. Quand on dit que la France est la deuxième puissance maritime mondiale, c'est parce que la France a la chance d'avoir en son sein, par exemple, la Polynésie française, qui, à elle seule, est grande comme le continent européen. Mais nous avons continué aussi l'effort de protection forte. Je sais qu'il était attendu pour nos eaux directement métropolitaines. La protection forte était de 0,1 % avant l'UNOC et elle passera à 4 %, avec en particulier 500 aires marines protégées dans les prochaines années qui seront ainsi validées ; une concertation qui a été menée par la ministre avec des scientifiques, les organisations non gouvernementales, les collectivités territoriales et nos pêcheurs. Mais donc la France aujourd'hui, pour ses zones économiques exclusives, respecte ses engagements internationaux. Nous sommes au-delà des 30 % de protection et au-delà des 10 % de protection forte. Sur le plastique, nous continuons le combat lancé en 2019 par la loi dite AGECL avec de nouvelles mesures, que nous mettons en œuvre progressivement. L'exemple d'ailleurs de Nice, ville qui vise l'horizon zéro plastique et qui a mis en place une consigne efficace, en est une parfaite illustration. Nous mettons aussi en échec les pirates qui pillent nos mers avec la pêche INN.

Les résultats sont là et notre marine agit pour protéger la planète en 2024. Je veux le dire ici parce que l'action de l'État en mer fait partie de la crédibilité de notre engagement. Nous avons renforcé celle-ci et les moyens. 400 actions de pollution ont été détectées, 322 navires de pêche suspects ont été déroutés pour contrôle, 851 tonnes de poissons illégaux ont été saisies et 1 074 kilomètres de filets, ce qui est la distance en quelque sorte qu'il y a entre Nice et Lille. C'étaient des filets qui pêchaient de manière irrégulière dans nos côtes. La France peut le faire parce qu'elle a une action de l'État en mer organisée. Je remercie celles et ceux qui la mettent en œuvre. Elle peut le faire parce qu'elle s'est dotée de ses moyens. C'est là aussi que nous devons remobiliser la communauté internationale pour que chacun puisse le faire.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais présenter à l'issue de cette première journée. Je vais maintenant répondre à vos questions.

Journaliste

Je voulais vous parler de Deep-Sea Mining. Donc 37 pays, dont la France, appliqueront le moratoire. À quoi ça sert quand un pays, notamment les États-Unis, refuse de l'appliquer ? Ça, c'est la première partie de ma question. Et puis sur les aires marines protégées, donc ça va intéresser plutôt la partie française, vous dites qu'on monte le niveau d'engagement. Pour les 4 % d'aires marines protégées en protection forte sur les hexagones, beaucoup d'ONG regrettent que ce soit des zones qui étaient déjà interdites au chalut profond. Est-ce que vous pouvez nous répondre aussi là-dessus ? Merci.

Emmanuel MACRON

Alors, sur votre première question, j'ai envie de dire, si on raisonnait comme ça, on n'aurait jamais rien fait. Parce que je vous rassure, jamais les États-Unis d'Amérique n'ont été en pointe sur ce sujet. Maintenant, ils ne nous empêchent pas de faire. Et d'ailleurs, elles sont représentées à un niveau de travail dans cette conférence. Mais en vérité, si j'avais raisonné comme vous venez de le dire, on n'aurait jamais lancé la coalition pour la protection, on ne parlerait même pas 30 % parce qu'on ne serait jamais mis avec le Nicaragua pour y aller, et on n'aurait même pas commencé à travailler sur BBNJ. Donc tout ce que je viens de vous dire a été possible parce que nous nous sommes mobilisés avec des pays qui sont de bonne volonté comme nous, on avance. Et après, on secrète du droit qui s'oppose aussi aux États-Unis d'Amérique, ce qui sera le cas quand il rentrera en vigueur du traité dit BBNJ sur la haute mer, c'est-à-dire que si un acteur américain, chinois, ou quelle que soit sa nationalité, va faire des bêtises en haute mer qui ne sont pas conformes à ce traité, la communauté internationale pourra le sanctionner. Donc ça sert beaucoup. Et donc cette coalition, on n'est encore en effet que 37. Enfin, on était un il y a deux ans. Donc on va continuer. Mais moi, je note qu'il y a déjà des pays qui étaient en train d'autoriser, qui ne sont pas dans notre coalition, qui, face à la pression, ont dit bon, on va arrêter. Et donc, on va continuer. Je ne veux stigmatiser personne, mais il y a des projets qu'on a pu stopper comme ça. Et donc, c'est une bonne chose. Donc, il ne faut pas lâcher ce combat.

Et là, je compte sur les scientifiques, les ONG pour avancer. C'est clé. Ensuite, sur nos aires marines à très forte protection, je veux d'abord dire une chose qui est importante. C'est ce que j'évoquais tout à l'heure en donnant les chiffres et en étant précis. On est à 14 % de protection forte. La France, c'est toute la France. Je ne veux pas de double compte. C'est trop facile de me dire qu'on compte en métropolitain. Non. La France, elle gère toutes ses eaux, elle les protège toutes entières. Elle investit dans une marine pour protéger la deuxième zone économique exclusive du monde.

Donc sur cette zone économique exclusive, elle fait plus que 30 % de protection et elle fera 14 % de protection forte. Donc on est au rendez-vous de nos obligations. Ensuite, il y a un débat plus particulier sur le chalutage de fonds, qui est tout à fait juste. Les scientifiques l'ont établi. Des reportages, des films très poignants, encore récents, ont montré les impacts de ce chalutage de fonds. Mais moi, je veux simplement ici replacer les choses dans leur contexte. Nous, nous avons 13 000 pêcheurs. L'écrasante majorité de cette pêche est une pêche qui est d'ailleurs artisanale, avec des petits bateaux, et pour les autres, ce sont des bateaux qui n'ont pas du tout la taille de ceux qu'on voit dans nos reportages. C'est-à-dire que quand je prends la pêche française et sa flottille, on a une activité qui couvre toutes les tailles de bateaux, mais on a 70 % de nos bateaux qui sont en dessous des 12 mètres. Et ensuite, les autres, c'est entre 12 mètres et 25 mètres. On a un grand bateau qui fait de la transformation, L'Émeraude, je crois, si je ne me trompe pas en le citant. C'est le seul grand bateau de la flottille française qui vraiment fait de la découpe et de la transformation. Mais on n'a pas une flottille industrielle et qui... Et nous, on respecte parfaitement les règles de la pêche. Donc c'est ça, la pêche française. Je dis juste pour rappeler, recontextualiser.

Quand on parle de la Méditerranée, la France, elle a 40 chaluts qui du chalutage de fond. L'Italie en a 400, l'Espagne en a 600. Donc juste parce qu'on adore se flageller nous-mêmes, on est plutôt des bons élèves. On est même des vrais bons élèves. Et moi, depuis 8 ans, j'ai une méthode assez simple, c'est que je ne fais jamais rien contre les pêcheurs. Parce que d'abord, ce sont les... ils ont intérêt à la biodiversité. Avant qu'on n'ait tous ces débats, nos pêcheurs, territoires métropolitains comme ultramarins, ils ont créé des zones de conservation parce qu'ils savaient que pêcher trop, c'était mettre en danger leur instrument de travail. Les aires marines protégées, elles ont été inventées en Polynésie française avec des aires éducatives bien avant toutes nos règles et ce que pouvait dire l'UICN. Là, elles se mettent en conformité avec ces règles. Et donc, je suis dans le respect, et la ministre a fait une concertation très longue sur ces aires, donc ils sont très sensibles, parce que c'est des zones de pêche importantes. Je vous confirme que le chalutage de fonds et le raclage, dans la carte qui est sortie, seront bien interdits. Ce que nous reprochent certains, c'est qu'il puisse y avoir du chalut pélagique, c'est-à-dire qu'on puisse encore pêcher. Mais c'est des pêches qui ne mettent pas en danger la posidonie, le fond ou les espèces qui sont les plus dangereuses et qui suivent une autre logique.

Voilà, je fais bien le distinguo. Mais je vous confirme que les techniques de chalutage de fonds et de raclage, dans la cartographie qui a été concertée par la ministre, sur ces zones dont la carte sort, qui vont donc concerner 4 % du territoire, de nos eaux donc métropolitaines, on aura bien une protection forte qui empêchera justement ces pratiques. Mais vraiment, ça a été concerté, zone de pêche par zone de pêche, et donc la carte normalement a été sortie, m'a dit la ministre ce matin, et donc on peut répondre à chacune des questions qu'il y a sur chacune de ces zones.

Journaliste

Le reproche, c'est que ces zones (inaudible) chalutage de fonds est déjà...

Emmanuel MACRON

Non, justement, c'est tout le reproche qui nous était fait. Le reproche qui nous était fait sur ces zones qui étaient déjà en aires marines protégées, c'est qu'il n'y avait pas de protection forte et que le chalutage de fond se faisait. Donc, je vous confirme bien, sinon il n'y aurait pas eu de négociation avec les pêcheurs si je vous vendais une carte qui existait déjà. Comptez sur moi, si ça avait été le cas, je l'aurais déjà mis. Je ne fais pas non plus de décompte en ma défaveur. Donc si ça avait déjà été le cas, je vous l'aurais déjà dit.

Journaliste

Désolée, mais ma question est très proche de la dernière. La France a été critiquée de ne pas aller aussi loin que d'autres pays pour interdire ces chalutages dans des zones protégées et 4 % dans des zones métropolitaines ne répondent pas aux critiques. Ils sont toujours mécontents. Est-ce que vous pouvez me dire comment la France compte arriver aux 10 % de protection forte pour ce type de chalutage ? Et comment pensez-vous arriver à 30 % de protection dans des zones métropolitaines ?

Emmanuel MACRON

Alors, d'abord, moi, je refuse la distinction. La France, elle a une zone économique exclusive, toute entière, et donc nous faisons bien plus de 30 % et on fait bien 14 % de protection forte. Et ça, pardon, mais c'est trop facile, sinon... Je refuse d'être une chauve-souris. Vous voyez, selon l'heure du jour ou de la nuit, on dirait c'est un oiseau ou c'est une souris. Non. Nous, on a une zone économique exclusive, elle est immense, on la couvre, on prend des règles, et donc on est à 14 %. J'accepte de rentrer, parce qu'on est encore plus exigeant, on veut aller plus loin sur la partie européenne, stricto sensu, c'est-à-dire ce qu'on appelle métropolitaine, mais enfin, nous, on est déjà à nos engagements internationaux. Et d'ailleurs, strictement parlant, si vous regardez nos obligations à l'égard des Nations unies et de tout ce que nous avons mis en place, nous répondons à ces obligations. Et donc le débat qu'on a sur les zones métropolitaines est un débat qui est déjà un débat, si je puis dire, du mieux. Mais j'ai envie de dire, comme on passe de 8 à 12 en protection et que nous, on est déjà à 30, les amis, rejoignez-nous ! Parce qu'en protection, aires marines protégées, nous, on est au-dessus de 30, maintenant. Si je prends les zones économiques exclusives du monde entier, on était à 8 avant cette conférence et on passe à 12.

Donc la France fait partie des meilleurs élèves. Il n'y a pas de meilleurs élèves que nous, en Europe, aujourd'hui, compte tenu de notre zone. Ce n'est pas vrai. Donc ce débat, je ne suis pas d'accord avec. Ensuite, je note que, d'ailleurs, les ONG ont une déclaration extrêmement mesurée. Elles voudraient qu'on aille plus loin. C'est normal, c'est leur travail, et moi, je les respecte. Elles sont plus exigeantes. Mais elles reconnaissent que nous interdisons dans ces 4 % le fait qu'on aille racler au fond de la mer. Elles le reconnaissent. Ce qu'elles voudraient, c'est qu'on interdise toute forme de pêche dans la colonne d'eau dans ces 4 %.

Elles veulent qu'on aille plus loin. Ça, on va continuer de le concerter avec les pêcheurs. Mais vous comprenez, moi, je ne peux pas... Et d'ailleurs, les Britanniques qui ont sorti un très beau communiqué de presse, bon, ont beaucoup moins d'enjeux parce que leurs pêcheurs vont pêcher généralement chez les voisins, mais surtout, ils annoncent qu'ils vont concerter. Ils n'annoncent pas qu'ils ont décidé. Nous, on a concerté.

Ce que je vous annonce, ce sont des décisions avec une carte qui a été prise. Mais moi, je veux le faire avec les pêcheurs. J'ai reçu des scientifiques pour préparer ce sommet il y a quelques mois. Et en particulier, il y a des scientifiques qui montraient l'impact des sciences humaines. Ils m'ont expliqué le cas de Paimpol, en Bretagne. On a complètement réussi à enlever les pêches qui étaient les plus dangereuses pour les espèces. Et c'est vraiment un exemple vertueux. Ça a pris des années, mais en fait, on a proposé des alternatives à nos pêcheurs. Et donc, tout ce qu'on est en train de faire in vivo dans nos débats, qu'est-ce que c'est ? C'est mobiliser la communauté internationale sur la base de la science. Emmener tout le monde pour se doter de règles collectives. Et puis ensuite, emmener tous les acteurs économiques, et donc là, en l'espèce, les pêcheurs, pour les aider à changer. Mais il ne faut pas du jour au lendemain les mettre face à des interdictions sans concerter. C'est comme ça qu'on perd tout le monde. Et c'est en faisant des choses comme ça qu'on se retrouve ensuite, des années après, à avoir des pays qui tournent complètement le dos à l'écologie, parce que vous avez construit des gens qui sont devenus réfractaires à l'écologie.

Moi, je suis convaincu du chemin qu'on mène. C'est-à-dire qu'on repose sur la science, on engage la communauté internationale, on fait les choses pour nous-mêmes, mais on est respectueux et on emmène tout le monde. Nos pêcheurs, on est en train de leur demander des sacrés efforts. Simplement, nous, à côté, on doit les accompagner. Et donc là, ils ont fait un très gros effort. Donc sur ces 4 %, en zone métropolitaine, la France, elle fait du mieux-disant, parce qu'elle est déjà à 14 %, je vous le répète, de protection forte dans toutes ces zones économiques exclusives. Mais je vous dis bien que ce sera un vrai changement pour ces zones. Pour nos pêcheurs, ce sera une vraie contrainte. On va les accompagner et puis, ce faisant, on va aussi les accompagner pour aller s'équiper avec des bateaux et une flottille qui correspond aux pratiques de pêche qu'on promet. C'est pourquoi on a créé un fonds avec CMA-CGM, le fonds de décarbonation, qui aide à renouveler cette flotte pour qu'elle respecte nos règles. Et c'est aussi pour ça qu'on a besoin que la Commission européenne aille plus vite. Je l'ai redit ce matin, et je le sais, la présidente Ursula Von Der Leyen mobilisée, pour aider ces pêcheurs à avoir des bateaux qui leur permettent de faire leur travail et qui sont conformes aux règles dont on veut se doter. Et puis on va continuer la concertation pour s'améliorer. Les ONG parlent aussi de certaines pêches sensibles, les alevins d'anguilles. C'est très sensible parce que dans certains bassins de pêche, pour des pêcheurs, ça représente beaucoup. On va lancer la concertation là-dessus aussi.

Voilà. Donc, on va continuer, je vous rassure, on ne s'arrêtera pas là. On le fera comme toujours en transparence, c'est-à-dire on vous dit exactement ce qu'on fait, on donne les cartes et on concerte et on continue d'avancer, mais on accompagne en proposant des solutions à nos pêcheurs.

Journaliste

Une flottille d'humanitaires et de parlementaires a été interceptée par Israël la nuit dernière à proximité de Gaza. D'abord, avez-vous des nouvelles des 6 Français qui étaient à bord, dont une députée européenne ? Est-ce que leur arrestation est, selon vous, illégale ou abusive ? Et allez-vous parler au Premier ministre israélien pour lui demander le rapatriement immédiat de ces ressortissants français ? Je vous remercie.

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup. Évidemment, tout ça a été suivi avec beaucoup de vigilance par le Quai d'Orsay. Et je dirais deux choses très simples. D'abord, la France est vigilante et aux côtés de tous ses ressortissants lorsqu'ils sont en danger. Et donc, nous avons évidemment passé tous les messages pour que la protection soit assurée à l'égard de nos ressortissants, que la protection consulaire à laquelle ils ont droit soit assurée, et qu'au plus vite, dès qu'ils auront eux-mêmes signé les autorisations, ils puissent retrouver le sol français. Et les liens entre nos ministères des Affaires étrangères sont constants.

Ensuite et surtout, la France appelle à un cessez-le-feu au plus vite et à la levée du blocus humanitaire. Le scandale, l'inacceptable qui se joue à Gaza, c'est cela. Et c'est ce qui, depuis début mars, est une honte. Une honte ! Et donc, j'ai encore eu et le président des États-Unis d'Amérique et l'émir du Qatar, qui jouent un rôle extrêmement important dans la négociation sur ce sujet, d'abord en les remerciant pour cet engagement et en disant que maintenant, il fallait qu'on obtienne enfin ce cessez-le-feu, la libération des otages et une réouverture des routes humanitaires. C'est indispensable. Et que les Nations unies puissent faire, avec leurs agences, avec les organisations non gouvernementales accréditées, en parfaite transparence, leur travail. On parle d'enfants, on parle de personnes âgées qui sont en train de mourir chaque jour à cause de ce blocus et à cause du fait que le cessez-le-feu n'est pas signé.

Journaliste

Hasard du calendrier, il y a un an, jour pour jour, presque à la minute près même, vous annonciez, à la surprise générale, la dissolution de l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, objectivement, un an plus tard, la situation politique pourrait être qualifiée de bloquée. Certains, même la plupart de vos alliés, reconnaissent ce blocage et dénoncent même une forme d'immobilisme pour certains. Alors, première question toute simple : est-ce que vous assumez toujours cette décision ? Est-ce que vous vous en sentez responsable, de cette situation que je viens de décrire ? Et puis, deuxième question qui va avec, est-ce que, comme vous l'avez déjà affirmé en privé à plusieurs députés du Bloc central, vous êtes prêt aujourd'hui publiquement à vous engager à ce qu'il n'y ait pas de nouvelle dissolution d'ici la fin de votre second mandat ?

Emmanuel MACRON

Alors d'abord, si je me remets un an en arrière, si je relisais alors tous les papiers que vous aviez publiés entre 2022 et 2024, vous m'aviez à peu près tous dit que la dissolution était inéluctable et que la motion de censure arrivait. Donc, je ne dirais pas que c'était totalement la surprise générale parce que, vraiment, vous l'aviez tous prédite et tous écrite. Donc voilà, vous l'aviez vraiment tous écrite, tous prédite, parce que tout le monde connaissait la situation qui était celle d'une majorité relative avec des formations politiques autour qui ne voulaient pas faire avancer le pays. Mais beaucoup de choses qui ont été faites pendant ces deux ans et qui étaient très importantes pour le pays.

Ensuite, moi, je l'ai dit, évidemment que j'assume la décision que j'ai prise. Je l'ai prise il y a un an. Est-ce que je pense qu'elle a été comprise ? Et est-ce que je pense qu'elle a permis de clarifier les choses ? Non. Après, ce sont les Français qui ont voté, ce n'est pas le président de la République. Donc les Français ont fait un choix en conscience, c'est le leur, c'est ça la démocratie. Et des formations politiques qui se sont présentées devant eux ont pris leur responsabilité, elles composent le Parlement. Que n'ai-je entendu pendant les 7 ans qui précédaient ? « J'avais tous les pouvoirs. » « Je prenais toutes les décisions. » Maintenant, le pouvoir est au Parlement. Mais vous savez quoi ? C'est aux formations politiques qui, au Parlement, sont là de travailler ensemble pour faire avancer le pays et au Gouvernement de faire avancer le pays. Ce serait un peu facile de reprocher au président de la République et le vote des Français et l'immobilisme des formations politiques dont certaines ont été expliquées que le Président avait trop de pouvoir et qu'il fallait faire ceci ou cela. C'est ça, une démocratie. Et donc, dans toutes les démocraties autour de nous, les formations politiques qui n'ont pas de majorité apprennent à travailler ensemble pour bâtir de l'action. Bah, c'est ça, ce qu'on doit faire.

Et moi, je vous rassure, je continue d'agir. Dans mes prérogatives et là où je suis, et vous le voyez aujourd'hui, je ne lâche aucun combat et je n'en lâcherai aucun. Et je pense qu'aujourd'hui, on voit que la solution pour le pays, ce n'est en tout cas pas de détricoter les choses, ni de détricoter l'écologie, ni de détricoter l'économie, parce que la France, jusqu'à maintenant, depuis 2017, elle a créé plus de 2 200 000 emplois, elle a quand même baissé son chômage de deux points, et elle l'a fait en multipliant par 4 ces baisses d'émissions de CO2. Il n'y a pas un autre pays européen qui a un tel résultat sur ces deux sujets. Donc, on a montré qu'il y avait un « en même temps » possible. On a avancé sur tous les sujets, on a agi. Et le Gouvernement, il continue à agir.

Et donc le Gouvernement doit continuer d'avancer, de proposer des réformes. Et les formations politiques, qui sont en situation de dégager une majorité, à l'Assemblée nationale, doivent montrer qu'elles savent travailler ensemble, mais comme le font nos voisins, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, et comme le font aussi tous nos autres voisins qui ont des coalitions, même si elles sont différentes dans leur géographie. C'est ça, la démocratie. C'est ça, une démocratie, dans des moments où les pays sont divisés. Et donc j'ai confiance, j'espère. Mais en tout cas, moi, je n'arrêterai pas d'agir, et je pense que ça rend chacun lucide sur le fait que les « y a qu'à, faut qu'on » ne veulent pas de politique. Voilà.

Journaliste

La deuxième question ?

Emmanuel MACRON

Mais alors, sur la deuxième question, mon souhait, c'est qu'il n'y ait pas d'autres dissolutions. Mais mon habitude n'est pas de me priver d'un pouvoir constitutionnel, parce que si des formations politiques décidaient d'avoir une approche totalement irresponsable et bloquer le pays, peut-être me retrouverais-je dans une situation... Je dois utiliser la Constitution, donc je n'ai pas l'habitude de dire que je n'utiliserai pas la Constitution. Vous savez, je suis un esprit très simple. Mais mon souhait, c'est de ne pas le faire. Mon souhait, c'est que ce Parlement, qui correspond d'ailleurs à l'état du pays et de ses sensibilités, trouve le chemin d'une action utile pour le pays, aux côtés du Gouvernement.

Mais on a tant à faire. Je veux dire, il faut consolider ce qui a été fait ces dernières années, mais il faut continuer d'avancer sur une écologie à la française qui permet de créer des emplois. Il faut continuer les réformes économiques dans un moment, on le voit bien, de grand dérèglement du monde. Il faut continuer notre ambition européenne. On va avoir à investir encore davantage dans notre défense et notre sécurité. On doit continuer à lutter, comme le Gouvernement d'ailleurs le fait, ce qui montre qu'il y a quand même beaucoup de choses qui ont été faites cette dernière année. On a su avancer sur le narcotraffic. On a su avancer sur des combats qui sont importants pour la sécurité de nos compatriotes parce qu'on avait aussi pris préalablement des décisions pour réarmer nos dispositifs et rééquiper l'État. Donc, on va continuer à avancer. Simplement, il faut le faire avec une stratégie claire. Le pays qui est le nôtre a encore des défis immenses.

On doit répondre à la poursuite du travail économique. Il faut continuer d'être un pays attractif qui crée des emplois. Nous devons continuer la bataille écologique. Nous devons gagner la transition numérique qui est à l'œuvre, avec l'intelligence artificielle, et la France est en leadership. Et en février dernier, post-dissolution, on a annoncé 109 milliards d'investissements et on a su prendre des avancées. Et nous devons continuer d'être un pays qui renforce son unité par des services publics plus forts, plus modernes, plus efficaces. C'est des réformes que le Gouvernement va porter et que le Premier ministre va annoncer. Par aussi une armée qu'on va continuer de renforcer. Deux LPM se déploient. Et par une justice des forces de sécurité intérieure qu'on va continuer à mobiliser sur les priorités parce qu'on veut un pays où on vit tranquille et uni. Voilà, les axes sont clairs.

Ces axes qui valent pour la Nation, on les déclinera au niveau européen avec un engagement fort. La France doit continuer, avec l'Allemagne et avec les autres pays d'Europe, à mener une ambition européenne forte, et nous n'avons pas cessé, y compris ces derniers mois, de le faire. Et regardez, il y a quelques semaines, un chancelier nouvellement élu en Allemagne est venu à Paris, et nous avons ensemble proposé un reset franco-allemand. On avance. Il faut regarder les choses avec honnêteté et il faut les regarder avec le sens du service. De là où je suis, de là où est le Premier ministre et son Gouvernement, de là où sont les parlementaires, tous, on doit trouver le chemin des femmes et des hommes de bonne volonté qui, malgré leurs différences, compte tenu de l'époque dans laquelle nous sommes, des troubles géopolitiques et des grandes transitions que nous vivons, on doit construire les solutions les plus ambitieuses pour le pays. C'est la seule chose qui vaille. Le reste ne compte pas.

Animatrice

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Nous arrivons au terme de cette conférence de presse.

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup. Merci à tous.